

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 5

Artikel: Amnesty International : [1ère partie]

Autor: Rey, Claudine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Envoi non distribuable
à retourner à
9, rue du Vélodrome
1205 Genève

J. A. 1260 Nyon
Mai 1977 N° 5

17 JUIN 1977

Edito

Femmes battues, Femmes torturées

Sujet démodé, direz-vous, le mari battait sa femme au Moyen Age, ou au pis dans les farces de Molière. Mais au XXe siècle ! Or, une «Association pour la défense des femmes maltraitées» vient d'être constituée à Zurich. Elle se propose d'étudier les cas de violence exercées sur les femmes, d'informer le public et de conseiller les femmes sur la manière de se défendre contre les mauvais traitements physiques et psychiques dont elles sont victimes. L'association tentera aussi de trouver des logements pour femmes et enfants qui veulent se mettre à l'abri des violences de leurs maris et pères (ATS).

Le dossier de ce mois n'est pas très gai, il évoque des tortures et des humiliations qui nous soulèvent le cœur, surtout lorsqu'il s'agit de femmes et de filles, plus faibles physiquement et citoyennes de seconde zone dans bien des contrées.

On considérait il y a quelques années que les quelques peuples qui usaient encore de torture et de brutalité étaient exceptionnellement infantiles et inhumains. On réalise hélas, et surtout depuis le régime nazi, que la cruauté est inhérente à l'être humain le plus évolué.

Politiquement, les femmes sont torturées sous les régimes dictatoriaux ; conjugalement, des femmes sont maltraitées dans tous les pays et tous les milieux sociaux, sans oser en parler pour protéger une pathétique dignité.

Amnesty International, le Centre for Human Rights and Responsibilities à Londres, la Convention européenne des Droits de l'Homme, l'esprit de la proposition de J.-J. Gautier en Suisse, autant de groupes courageux qui tentent d'alerter l'opinion publique.

L'esprit de violence, mais aussi l'amour du prochain représentent l'ambivalence humaine. Tâchons de tuer un peu de cette agressivité qui fait le malheur de notre condition.

B.v.d.Weid

Les femmes battues et Errin Pizzey

(auteur de «Crie moins fort, les voisins vont t'entendre»)

par Marie-Pierre Garretier

Chiswick-Londres : un quartier ouvrier ni pire ni moins mal qu'un autre. Sur l'avenue, une grande maison particulièrement délabrée, couverte de graffitis. Des sommiers crevés encobrent la cour d'entrée. Des gosses font la glissade sur la rampe d'escalier.

Je n'ai pas du tout envie d'entrer. Je sais ce qui m'attend : une odeur impossible de désinfectant va me sauter au nez, je vais traverser des pièces meublées de canapés avachis et de lits défaits, je vais croiser des femmes qui traînent toute la misère du monde sur leurs épaules...

Et parce que je suis encore assez naïve pour croire aux jours meilleurs, je pousse la porte. Aussi laide soit-elle, cette maison est pour des milliers de «paumées-battues-humiliées», un refuge. Une petite terre promise où elles viennent se camoufler, souffrir, pleurer, trouver le courage de divorcer ou de rentrer chez elles.

Errin Pizzey est là, comme toujours, assise au milieu des enfants, discutant, consolant, expliquant.

Bien affirmative Errin. Elle sait pourtant d'expérience que rien n'est moins lo-

gique que notre société : depuis plus d'un an la municipalité la poursuit en justice parce que sa maison est surpeuplée : 60 à 100 personnes dans 8 pièces. Mais d'autre part, le gouvernement lui coupe les vivres car, dit-il, ce refuge n'est plus nécessaire !

Le refuge de Chiswick est le premier stade d'une vaste opération : l'adresse étant connue du monde entier, les femmes débarquent avec leurs enfants des 4 coins de la Grande-Bretagne, à toutes les heures du jour et de la nuit. Aussitôt entrées, on



M.P.

Pourquoi y a-t-il tant de monde dedans, alors ?

Elle sait bien, Errin, qu'on ne fait de cadeaux à personne et surtout pas aux femmes : il y a quinze jours, Sarah est arrivée au refuge défigurée. Son mari lui avait cassé les pommettes à coups de marteau. Pourquoi Sarah s'est-elle enfin échappée ? Son mari a porté plainte en justice, un jour que son mari l'avait violée avec un pied de table. Deux copains du mari sont venus jurer que Sarah avait couché avec eux. Ce n'était donc qu'une putain et le mari a été reconnu innocent. Je vous laisse le soin de tirer toutes les conclusions de cette horrible histoire. Direz-vous qu'il y a quand même une «justice», puisque le mari est aujourd'hui en prison, pas pour viol, évidemment, mais pour vol à main armée ?

Elle fait remplir tous les papiers nécessaires pour bénéficier de l'assistance sociale. Elles rencontrent médecins et psychiatres si elles le veulent. Après elles souffrent.

Leurs enfants vont à l'école du refuge. La majorité des éducateurs (bénévoles) sont des hommes (ce, pour rétablir une bonne image du père) et ce sont toujours des hommes qui enseignent l'art de la cuisine.

Stade 2 : après une période élastique (2 à 24 mois), à peu près stabilisées, ces femmes peuvent chercher du travail, affronter un divorce et aller vivre dans une des 12 communautés du groupe. (En fait, bien souvent, elles retournent chez leurs maris et ce n'est qu'au second séjour à Chiswick qu'elles font le grand saut.) Errin Pizzey avait également mis sur pied une

Suite en page 5

Dossiers du mois :

Femmes battues	1-2-3-4-5-7
femmes torturées	
Assemblée des délégués de l'ASF	4
Chasse aux stéréotypes racistes	6

une personne
toujours bien conseillée :



1872

La cliente
de la
**SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**